

Programme Start

RESEAU ENTREPRENDRE LORRAINE

Présentation du dispositif

Le Réseau Entreprendre Lorraine a pour mission de contribuer à la réussite des entrepreneurs créateurs d'emplois et de richesses.

Le Programme Start prend la forme :

- d'un prêt d'honneur qui permet un effet de levier auprès des banques,
- d'un accompagnement individuel avec un chef d'entreprise expérimenté,
- d'un accompagnement collectif sous forme de clubs de lauréats.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Parcours Start s'adresse aux créateurs d'entreprise de moins de 3 ans d'existence basés en Lorraine.

— Critères d'éligibilité

Les créateurs doivent remplir les critères suivants :

- avoir un business plan en cours ou une promesse de vente acceptée pour les repreneurs,
- prévoir au moins 5 emplois à 3 ans avec un potentiel de développement affiché,
- candidater 6 mois avant et jusqu'à 18 mois après démarrage,
- être majoritaire au capital de l'entreprise et disposer du contrôle de l'entreprise.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant compris entre 10 000 € et 50 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les porteurs de projet doivent contacter le Réseau Entreprendre Lorraine.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 3 ans.
- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE LORRAINE

- **Antenne de Nancy**
5 rue Jacques Villermaux
54000 NANCY
Téléphone : 03 83 95 65 38
Télécopie : 03 83 95 65 01
E-mail : lorraine@reseau-entreprendre.org